

ACORA AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 4 350 euros
Siège social : 50 allée des Cyprès, 69760 LIMONEST
378 890 644 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

Certifié conforme
Le Président



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 611	1 611				
	Fonds commercial (1)	116 933	9 819	107 114	98 377	8 738	8.88
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	11 728	10 716	1 012	6 006	4 993-	83.14-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 000		7 000	7 000		
Total II		137 273	22 146	115 127	111 382	3 745	3.36
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	438 168	23 159	415 008	142 349	272 659	191.54
	Autres créances	190 514		190 514	53 307	137 207	257.39
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	80 747		80 747	179 295	98 549-	54.96-
	Charges constatées d'avance (3)	24 414		24 414	18 502	5 911	31.95
	Total III	733 842	23 159	710 683	393 454	317 229	80.63
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		871 115	45 305	825 810	504 836	320 974	63.58

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRIES	Capital (Dont versé : 4 350)	4 350	4 350		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	435	435		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	163 855	155 198	8 657	5.58
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	263 626	208 857	54 770	26.22
AUTRES FONDS PROPRIES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	472	286	185	64.64
	Total I	432 738	369 126	63 612	17.23
AUTRES FONDS PROPRIES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
	Provisions pour risques	3 024	3 024		
	Provisions pour charges	1 740	3 090	1 350-	43.69-
PROVISIONS	Total III	4 764	6 114	1 350-	22.08-
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	61		61	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	222 656	26 255	196 401	748.06
	Dettes fiscales et sociales	165 592	103 341	62 250	60.24
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
Comptes de Régularisation	Total IV	388 308	129 596	258 712	199.63
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		825 810	504 836	320 974	63.58

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

388 308

129 596

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 825 809.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 042 310.32 Euros et dégageant un bénéfice de 263 626.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	106 825		11 720
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 228		
TOTAL	15 228		
Prêts, autres immobilisations financières	7 000		
TOTAL	7 000		
TOTAL GENERAL	129 053		11 720

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			118 544	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 500	11 728	
TOTAL		3 500	11 728	
Prêts, autres immobilisations financières			7 000	
TOTAL			7 000	
TOTAL GENERAL		3 500	137 273	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 611			1 611
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 223	1 493		10 716
TOTAL	9 223	1 493		10 716
TOTAL GENERAL	10 834	1 493		12 327

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 493			190	5
TOTAL	1 493			190	5
TOTAL GENERAL	1 493			190	5

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	286	190	5		472
TOTAL	286	190	5		472

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	3 024				3 024
Pensions et obligations similaires	3 090		1 350		1 740
TOTAL	6 114		1 350		4 764

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	6 837	2 982			9 819
Sur comptes clients	24 967	10 999	12 807		23 159
TOTAL	31 804	13 981	12 807		32 978
TOTAL GENERAL	38 204	14 171	14 162		38 214

Dont dotations et reprises				
d'exploitation		13 981	14 157	
exceptionnelles		190	5	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 000		7 000
Clients douteux ou litigieux	10 257	10 257	
Autres créances clients	427 911	427 911	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 337	27 337	
Groupe et associés	126 890	126 890	
Débiteurs divers	36 287	36 287	
Charges constatées d'avance	24 414	24 414	
TOTAL	660 096	653 096	7 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	222 656	222 656		
Personnel et comptes rattachés	31 660	31 660		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 204	33 204		
Impôts sur les bénéfices	19 160	19 160		
Taxe sur la valeur ajoutée	77 803	77 803		
Autres impôts taxes et assimilés	3 765	3 765		
Groupe et associés	61	61		
TOTAL	388 308	388 308		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1. 6731	2 600			2 600

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE	16 933			16 933	9 819
Total	16 933			16 933	9 819

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Brevets licence	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	6 ans -12 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 -4 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	36 287
Total	36 287

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 563
Dettes fiscales et sociales	36 447
Total	229 071

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 414
Total	24 414

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		67 799	
Autres créances		163 176	
Emprunts et dettes financières diverses		61	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		192 563	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	61	3 904
Dont entreprises liées	61	3 904

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une reprise de provision pour charge d'un montant de 1 350 € a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses de calcul :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- convention collective des Experts Comptables
- table mortalité TH/TF 00-02
- augmentation des salaires 1 %
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible pour les cadres
- turn over fort pour le non cadres
- taux d'actualisation et de revalorisation annuelle net du fond : 3.67 %
- méthode de calcul retenu est la méthode rétrospective prorata temporis

ACORA AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 4 350 euros
Siège social : 50 allée des Cyprès, 69760 LIMONEST
378 890 644 RCS LYON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 MARS 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 263 626,42 euros de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice</i>	<i>263 626,42 euros</i>
A titre de dividendes	260 000,00 euros
Soit 100 euros par action	
Le solde	3 626,42 euros
au compte "Autres Réserves"	
qui s'élève ainsi à 167 481,12 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 26 mars 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 260 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2020 :
104 000,00 euros, soit 40,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 104 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :
Néant

Distribution exceptionnelle du 1^{er} juillet 2022 :
500 006,00 euros, soit 192,31 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 500 006,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 :
200 200,00 euros, soit 77,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 200,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

